



METHODOLOGIE

Forage des terrains de couverture en Ø 220 mm jusqu'à 4 ml de profondeur et tubage pvc Ø 200 x 5 mm.

Forage de reconnaissance au marteau fond de trou Ø 165 mm pour une profondeur estimative de 260 mètres. Estimation de débit par air lift.

En cas de nécessité si des terrains bouillants ou karstiques devaient être recoupés, un alésage en Ø 204 mm serait alors réalisé jusqu'à la base de la formation à stabiliser et un tubage acier Ø 168 x 4 mm serait installé en pré-tubage.

Si les résultats sont positifs, un tubage acier Ø 139 x 4 mm sera installé avec des crépines réalisées au découpeur au plasma positionné au droit des venues d'eau. Une collerette de cimentation sera installée à une profondeur restant à définir (- 6 ml à - 10 ml du TN) et un remplissage au coulis de ciment sera exécuté jusqu'à la surface.

Un pompage d'essai sera réalisé soit avec une pompe provisoire soit avec une pompe définitive. Le pompage sera réalisé dans les règles soit 48 heures de pompage dont 3 paliers enchaînés et un « longue durée ».

Le client assurera un rendez-vous en fin de pompage avec le laboratoire agréé de Nice pour prélèvement et analyse de potabilité.

- Le devis qui suit se présente sous la forme de 3 devis estimatifs :

Le devis n°1 correspond à un forage de 260 mètres de profondeur tubé acier Ø 139 mm.

Le devis n°2 correspond à un forage de 260 mètres de profondeur tubé acier Ø 139 mm et pré-tubé acier Ø 168 mm sur 50 mètres.

Le devis n°3 correspond à un forage de 200 mètres de profondeur tubé en pvc Ø 113 x 125 mm en cas de terrain stable.

Nous joignons également un devis pour une installation de pompe définitive de 4 m³/heure à 240 mètres de hauteur manométrique totale assorti de 48 heures de pompage d'essai.

Nous joignons également un devis pour un pompage d'essais avec pompe d'essais provisoire.